



Nonpaiement des frais de la maison

Par **marie danielle**, le **18/08/2009** à **19:54**

Bonjour,
je paye une pension a ma femme et elle doit payer la maison et les frais qu y s'y attelent mais elle ne le fait pas quels sont mes recours?(cela fait suite a une procedure de non conciliation et ce sont des mesures provisoires)mais bientot je serais dans l'incapacite de tout payer et ils saisiront la maison
merci

Par **jeetendra**, le **18/08/2009** à **19:59**

bonsoir, le mieux c'est de voir avec votre avocat pour qu'il le signale au juge aux affaires familiales au besoin en référé, il n'est pas trop tard, votre avocat perçoit bien des honoraires, c'est son boulot, meme au titre de l'aide judiciaire, sinon envoyez un courrier recommandé à ce juge à ce sujet, courage à vous, cordialement